

Communiqué de presse du collectif Actions Guimard
3 janvier 2015 à 16h

Suite au préavis d'occupation du collectif Actions Guimard, l'action conjointe du rectorat et de la préfecture a débouché sur la mise à l'abri en urgence de nos neuf élèves qui étaient à la rue.

Cette mise à l'abri ne nous satisfait que partiellement .

C'est pourquoi le collectif Actions Guimard pour les élèves sans-abri reste mobilisé et organise une solidarité :

en offrant un petit-déjeuner à un horaire compatible avec leur emploi du temps.

en laissant le lycée ouvert plus tard le soir pour qu'ils puissent étudier dans le CDI jusqu'à 19h.

Nous demandons

Pour les mineurs : la prise en charge par l'aide sociale à l'enfance, comme le prévoit la loi

Pour les majeurs, un contrat jeune majeur comme le permet la loi et comme en a la possibilité l'aide sociale à l'enfance.

Nous voulons que nos élèves soient assurés d'une scolarité complète dans des conditions de vie normales pour préparer leur autonomie.

La conférence de presse prévue

lundi 5 janvier à 17h30

au lycée **19 rue Curial** - 75019

est maintenue.

Contact : 0753390454

actionsguimard@gmail.com